



Henri Cohen Solal



# Jérusalem Shalom Salam

Lettres d'espoir pour la jeunesse



LES EDITIONS  
DE L'ATELIER



## *Les enfants israéliens et palestiniens*

Jérusalem, le 25 juin 2007

Cher Omar,

Lors de notre dernière tournée en Europe avec le spectacle chorégraphique des jeunes palestiniens et israéliens de la troupe Jérusalem Plurielle, des affichettes dans les rues d'une des grandes villes qui nous accueillait annonçaient : « Ils dansent pour la paix. »

J'étais gêné. Nous savons toi et moi : ils dansent ensemble, mais ils n'ont conçu aucun programme pour la paix.

Ils aiment la danse, le mouvement, la vie. Ils vivent leur adolescence dans la rencontre les uns des autres. Demain, ils auront peut-être des armes dans leurs mains, des fusils, des missiles, des pierres, des roquettes, des bombes.

La sueur de joie des danseurs pourrait se métamorphoser en larmes amères.

Ils auront mal, une insupportable douleur les traversera. Celle que nous connaissons trop bien, toi et moi, quand tes enfants et mes enfants, nos enfants, sont pris dans la tourmente de nos folies meurtrières d'adultes.

Demain, ils continueront de prier dans Jérusalem pour faire venir la paix, le droit de vivre dans la dignité et la sécurité. Aujourd'hui, ils dansent avec ferveur.

Nous essayons de les préparer pour une autre manière de se tenir ensemble dans ce Moyen-Orient.

Demain, les enfants palestiniens chercheront sur la liste des enfants israéliens tués dans les rues passantes, les marchés, les cafés, les parcs, les autobus, les supermarchés, à la sortie des écoles, sur les routes, dans la maison de leur famille, si leurs

amis de la danse n'ont pas été emportés dans une des bourrasques de haine et de terreur qui se sont abattues sur la ville. Ils auront peur pour eux.

Demain, les enfants israéliens chercheront sur la liste des enfants palestiniens tués sous les décombres de leurs maisons bombardées, par les balles perdues, par l'insouciance, la négligence, au milieu des actes de résistance de leurs combattants, ceux de leurs amis de la danse qui auraient disparu dans l'horreur et l'ignominie de la guerre. Ils auront mal pour eux.

Vaincre l'indifférence. Combattre la banalisation. À chaque pas de danse, l'espoir glisse sur les planches pour renforcer l'élan vital des êtres projetés les uns vers les autres.

Tu désirais préparer une thèse sur le traumatisme des enfants dans nos deux peuples. Je t'ai invité à t'inscrire dans le cadre du collège doctoral Paris-Jérusalem, qui a élaboré ses programmes d'études sur les thèmes de la médiation interculturelle, psychosociale, éducative et en particulier sur la médiation du sujet et de l'institution.

Plusieurs universités françaises, européennes et du Moyen-Orient collaborent pour accompagner les doctorants dans leurs programmes de formation et de recherches. Des accords entre les universités viennent d'être signés au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Paris.

Nous resterons des chercheurs, bienveillants et scrupuleux à l'égard de ceux qui nous confient leurs témoignages et leurs souffrances. Aucun des arguments qui visent à effacer le visage des enfants n'aura de prise sur notre démarche dans la vie. Aucun argument fanatique où la terre musulmane vomirait les juifs. Aucun argument pervers où la terre juive ne supporterait pas les Palestiniens.

La terre se partage entre deux peuples sur la crête de leur désir de se respecter et de vivre ensemble. La terre se doit de protéger et de nourrir tous les enfants de nos familles.

Au meurtre d'un enfant, la terre se déchire. Elle crie.

Nous resterons à l'écoute de chaque cri. Nous continuerons à nous tenir au-delà des murs où le visage de l'enfant disparaît. Si les murs visent à nous aveugler, nous garderons nos yeux ouverts, lucides, sensibles et vigilants.

Si l'enfant n'est plus au centre du monde de nos préoccupations, de nos valeurs et de notre éthique, quel sens reste-t-il à ce monde ?

Si notre tâche d'homme fondamentale n'est pas de rendre ce monde vivable pour l'accueillir, pour lui repasser le relais de notre vaste chantier de génération en génération où pousse l'arbre de vie dans le *jardin de l'humanité*, où sommes-nous ? L'amertume, la turpitude et l'absurdité de l'existence ne risquent-elles pas de nous envahir ? Ne risquons-nous pas de devenir monstrueux ?

Cette confiance que nous avons investie dans ton attitude et la mienne entraîne avec nous des centaines d'enfants, de jeunes et d'étudiants sur une autre voie. Elle est placée *au Milieu*. Entre tous les partenaires, comme un immense fleuve où s'écoule le désir de vivre.

Dans l'attente de te retrouver,  
mon chaleureux salam-shalom.

## *L'Ordre établi*

Paris, le 20 octobre 2007

Chère Jöelle,

La dimension France terre d'asile est toujours mise à l'épreuve et celle d'Israël, terre d'accueil des réfugiés, elle aussi se bagarre avec la réalité quotidienne.

L'Ordre établi est enclin à suspendre le mouvement, la quête, le doute, la recherche, le devenir, à effacer le visage de l'autre. Ce qui nécessite qu'il y ait une ordonnance dans le social pour le réguler peut basculer vers un Ordre doté d'une règle cauchemardesque. Privée de sens, insensible, aveugle et sourde. Inaccessible à la parole de l'autre.

L'Ordre se tient alors dans le sujet social comme ce point de surdité à l'autre. Je l'ai positionné comme l'envers du monde relationnel bâti sur l'écoute.

1. « Dialogues en humanité » est le nom d'une organisation qui réunit toutes les parties en conflit pour débattre autour des « arbres à palabres » des grandes questions de l'humanité.

L'espace de la surdité fonctionne comme une trappe.

L'autre devient transparent, sans corps, sans consistance, une image. Il est destitué des attributs de l'être, de son épaisseur, de sa profondeur et de sa complexité. Il est enregistré sur un nouveau registre, celui du paraître. Il peut se transformer en pantin, en poupée de cire.

Si la trappe dans sa béance n'arrive pas à faire disparaître l'indésirable, l'intrus, le malotru, elle le traite en mauvais objet, démonisé, pour l'abattre et l'éliminer.

Je te propose de te relater cet événement que je viens de vivre. Il a provoqué ma réflexion sur l'Ordre établi ; il illustre mon propos.

L'histoire fait référence à l'exercice du pouvoir certes pervers et un peu abusif de certains agents qui pensent représenter l'Ordre public. Il ne s'agit ici que d'un fait divers de la vie parisienne. Toutefois, il va nous ramener vers Jérusalem.

Des officiers de police à Paris viennent d'arrêter Gunda dans la rue après la dispersion d'une manifestation de sans-papiers. Il affirme ne pas y avoir participé. Il y assistait en spectateur. Il se trouvait sur le passage de la manifestation, semble-t-il par hasard.

Gunda est un jeune Éthiopien qui vit en France depuis l'âge de 12 ans. Après le décès de ses parents en Éthiopie, lui et sa tante se sont réfugiés au Soudan puis se sont déplacés assez rapidement vers le Tchad. Je ne connais pas très bien les circonstances de leurs différentes pérégrinations. Gunda a 12 ans quand sa tante, compagne d'un résident français du Tchad, décide de venir vivre en France. Elle aurait ramené Gunda vers Paris, puis l'aurait abandonné dans la capitale. Il est âgé de 13 ans lorsque sa tante meurt accidentellement. Orphelin, sans aucun proche parent en France. Il est placé dans

un des foyers de jeunes de l'Assistance publique où il vivra jusqu'à ses 18 ans.

Gunda est très aimé par ses camarades et réussit brillamment ses études au lycée. En mars de l'année du baccalauréat, se pose un grave problème pour les autorités de tutelle : Gunda a 18 ans, il n'a pas la nationalité française. Il ne peut plus être hébergé dans le foyer d'accueil où il résidait jusqu'à ce jour. Il doit trouver une solution pour continuer à survivre en France au moins jusqu'à l'obtention de son baccalauréat. Gunda est hébergé chez des amis qu'il a connus dans un mouvement de jeunesse juive. Il s'était lié avec eux et militait depuis plus de trois ans dans leur mouvement.

D'origine juive, Gunda se souvenait bien des shabbats et des fêtes qu'il faisait avec ses parents quand il vivait en Éthiopie. Sa tante n'avait conservé aucune tradition, Gunda se demandait même si elle était juive. Elle n'en parlait jamais à son sujet. Dans de nombreuses circonstances, en revanche, elle n'hésitait pas à rappeler à son neveu qu'il était d'origine juive. Gunda savait que ce n'était pas son véritable nom. Au Tchad sa tante l'avait renommé ainsi pour qu'il puisse se rappeler la région où il était né. Il n'était pas sans ignorer que ses papiers obtenus au Soudan étaient faux.

Gunda prend peur, il est en situation irrégulière ; depuis mars, il est sans papiers français. Lorsque la police arrive vers lui, il se met à courir pour s'enfuir. Il rencontre un passant qui, le voyant échapper à la police, en bon et courageux citoyen, lui fait un croche-pied pour provoquer sa chute.

Il trébuche, il tombe. Les policiers s'abattent sur lui, il se débat. Un des policiers le traite de petit négro puant. Gunda s'agite encore plus fort. Ils sont quatre à le maîtriser. L'un d'entre eux lui fait une sévère clé au bras, le serre trop nerveusement et lui foule le poignet.

Arrivée au dépôt. Il entend qu'il sera expulsé. Il brave les policiers l'air narquois et leur demande vers quel pays ils veulent le renvoyer. Il n'a plus de famille en Éthiopie. Il n'en a jamais eu au Soudan, ni au Tchad. Sa seule famille, ce sont ses amis en France. D'ailleurs, les policiers peuvent appeler l'équipe du Foyer de l'enfance protégée qui s'est occupé de lui pendant cinq ans. Ou encore joindre son lycée à Paris où il prépare son baccalauréat. Sinon ils peuvent contacter ses amis du mouvement de jeunesse juive auquel il appartient.

L'un des policiers, de façon particulièrement déplacée, se met alors à rire d'une manière méprisante : « Regardez ce garçon tout noir qui veut maintenant nous faire croire qu'il est juif. » Il poursuit son propos sur un ton paternel et sermonieux : « C'est dommage, mon petit, que tu n'aies pas appris tes leçons d'histoire quand tu étais à l'école, ça t'aurait évité de raconter des conneries. Des juifs noirs ça n'existe pas, tu nous prends pour des cons, hein ? »

Gunda s'énerve, lui dit que le con c'est lui et reçoit une magistrale baffe sur son visage. L'insulte de Gunda s'ajoute à son délit de fuite et à la violence sur la voie publique lorsqu'ils l'ont arrêté. La police lui promet de vérifier son identité à la préfecture. Elle assure que d'ici trois jours, il aura débarrassé le plancher français.

La vérification auprès de la préfecture a été très efficace : Gunda a sûrement la nationalité soudanaise, mais il y a un problème, le Soudan ne le reconnaît pas et ne veut pas l'héberger sur sa terre.

Ses amis, inquiets, contactent un avocat international. Ce dernier me demande mon aide, il voudrait qu'Israël accueille ce jeune dans un programme au kibboutz pour l'héberger.

J'ai quelques liens. Pas de problème. Mais avec quels papiers va-t-il franchir les frontières ? Pour l'accueillir comme un nouvel immigrant et lui fournir des documents israéliens

qui lui donneraient enfin une nationalité, il faut maintenant prouver qu'il est juif de par sa mère pour bénéficier de la loi du retour.

Le temps presse. La mésaventure de Gunda devient trop absurde, un tantinet infernale.

Sur la pression de ses amis, l'ambassade d'Israël en France propose de lui fournir un laissez-passer... et puis là-bas au kibboutz, ils se préoccuperont de régulariser sa situation. Un visa de trois mois sera établi. Il sera inscrit au lycée français de Jérusalem pour passer son baccalauréat.

Au-delà de l'ordre établi, les gestes d'humanité réparent sans cesse la surdité et le mépris. Il nous faut cultiver ce jardin où ces gestes poussent comme des fleurs recouvertes de rosée.

Mon chaleureux shalom.

## *L'instant de sincérité*

Jérusalem, le 17 janvier 2009

Chère Joëlle,

Dans ta dernière lettre, tu m'interrogeais sur la spécificité des maisons Beit Ham. Pourquoi attirent-elles les jeunes de génération en génération ? Comment résistent-elles aux tempêtes de leurs pulsions ?

Cette question est d'autant plus pertinente depuis la visite d'une délégation de la mairie de Paris. Celle-ci s'était laissée séduire professionnellement par cette rencontre avec les jeunes et les éducateurs et nous a demandé d'ouvrir des projets de ce type à Paris. Elle me pose elle aussi la question de notre spécificité.

Je pourrais exposer notre approche de la psychothérapie institutionnelle appliquée à la prévention spécialisée. Insister sur l'originalité du dispositif d'accueil inconditionnel, la place de choix laissée à l'hospitalité, la référence soutenue à la dignité du jeune, la place confiée à sa créativité. Mais cela rendrait-il vraiment compte de l'originalité réelle de Beit Ham ?

En fait, le premier élément qui me vient à l'esprit est plus naïf. Mais peut-être plus proche de notre volonté d'agir. Beit Ham organise une rencontre entre un jeune en difficulté et un adulte professionnellement bienveillant dont il a le souci qu'elle soit de qualité « suffisamment bonne », selon l'expression forgée par le psychanalyste anglais Donald Winnicott pour parler de la relation des mères avec leur enfant.

Les jeunes aiment rencontrer des adultes sans fard, sans masque. Des hommes qui tiennent leur parole. Ils sont sensibles à ces hommes et femmes qui ne réagissent pas en fonc-

tionnaires et restent disponibles devant leur peine. Ils savent apprécier ceux qui font cet effort de les écouter avec patience, sans les juger *a priori*.

Beit Ham est une manière de se tenir comme équipe, petite communauté d'accueil qui accompagne les jeunes dans la construction de leur lien social. Beit Ham, c'est un programme de formation pour savoir se tenir en homme face à l'adolescent.

Souvent en plaisantant tu m'entends parler d'*homo beithamus*.

Cette qualité de la rencontre, je préfère te l'illustrer par l'une des séquences de rencontre avec un jeune de Beit Ham.

Kobi m'a laissé une forte empreinte. J'ai appris avec lui à être encore plus attentif pour savoir défaire les idées préconçues, briser les images. J'ai reçu une grande leçon sur la complexité de la dimension d'authenticité.

Je l'accompagnais un jour pour un grave procès au tribunal de Jérusalem. L'acte d'accusation signalait qu'il avait volé une voiture, circulé la nuit au milieu de la forêt de Jérusalem. Il aurait écrasé et tué un homme d'une cinquantaine d'années qui se tenait sur la route forestière.

Il avait reconnu ce crime involontaire et s'apprêtait à en payer le prix.

J'étais très surpris par son aveu et sa reconnaissance sans discussion des faits.

Je l'avais suivi dans d'autres procès. Pour des accusations beaucoup moins importantes, il contestait et niait les faits même quand les preuves étaient terriblement évidentes. Pourquoi était-il si docile et complaisant face à cette accusation ? Son attitude soulevait en moi un fort malaise. Nous étions assis sur le banc situé à l'extérieur de la salle d'audience, dans le couloir attenant. Nous attendions ensemble le moment où il serait convoqué. Notre position pour se parler tranquillement

était inconfortable. Il avait la main droite menottée à la main gauche du gardien qui l'avait conduit jusqu'au tribunal.

De mon côté, je devais témoigner auprès du juge pour lui proposer un plan de réhabilitation après qu'il aurait purgé sa peine. Tentative ultime de rassurer la justice sur le fait qu'il n'était pas un garçon perdu. À sa sortie de prison, il se construirait une nouvelle vie. Il en avait manifesté le désir.

Il fallait que la peine ne soit pas écrasante. Elle devait être dosée pour lui laisser élaborer une perspective et se projeter dans un avenir possible. Je connaissais chez ce jeune ses tendances suicidaires et autopunitives. Son infernal refuge dans la drogue où il cherchait à se perdre.

Je m'adressais à lui en chuchotant :

« J'ai préparé un plan pour ta sortie, mais je ne suis pas persuadé pleinement de ta culpabilité dans cette affaire. As-tu quelqu'un à couvrir ? Quelqu'un qui te menace pour que tu aies avoué si facilement ? »

Il me répond sur le même ton de confidentialité :

« Oui, j'ai quelqu'un à couvrir. »

Surpris par la promptitude et la simplicité de sa réponse, j'insiste :

« Pourquoi as-tu accepté ?

– Parce que c'est moi que je couvre. J'ai fait dans ma vie des choses encore plus terribles. Je dois enfin payer pour tout le mal que j'ai fait et pour lequel je suis resté impuni pendant des années. Ce n'est pas moi qui ai volé cette voiture ni qui ai tué cet homme, mais cette affaire me permettra de payer pour d'autres fautes impunies.

– Tu ne préfères pas payer pour les autres fautes ? Au moins tu paieras le prix juste et tu auras ta conscience encore plus tranquille, apparemment c'est cela que tu recherches.

– Non je ne peux pas payer pour les autres fautes. J'ai volé des sommes considérables pour me procurer "ma coke" dans le

tiroir de la commode de mon père. Il était aveugle. Je savais où il cachait son argent. Quelquefois les sommes que je volais étaient tellement importantes qu'il n'y avait plus rien à manger à la maison à la fin du mois.

Mon père ne me dénoncera pas à la justice. Il se doute que c'est moi, mais il m'aime trop. Ma mère est mutique, enfin disons qu'on n'entend jamais le son de sa voix. Il paraît qu'elle ne parle plus depuis le jour où mon père a perdu les deux yeux dans un attentat à cause des éclats de l'homme-bombe. Pourtant, plus que jamais, mon père aurait eu besoin du son de sa voix. C'est comme si elle avait disparu avec cette lumière qu'il ne voit plus.

J'ai tellement honte de moi que bien des fois je préférerais mourir. Ici, je vais payer – c'est bien – pour un crime que je n'ai pas fait, en échange d'autres crimes que j'ai fait et dont je ne me suis pas acquitté. »

La logique des règlements de compte avec la culpabilité est parfois redoutable. Elle prend des allures rocambolesques. Par où liquider le prix d'une faute, comment s'en acquitter ? L'exposé des apparences dans ce domaine est plus d'une fois débouté, hors jeu.

Il faut engager une qualité d'écoute. Celle qui permet de se tenir au-delà de ce qui est donné à penser dans l'immédiat. Dans cette scène, le jeune homme fait état du parcours tortueux qu'il a choisi pour se délivrer de sa faute. Il pense avoir entendu et compris ce qui le motive à endosser un acte criminel qu'il n'a pas commis. Mais dans combien d'histoires nous voyons le jeune se flageller, se mutiler, se détruire, et lui-même ne sait pas pourquoi il s'est imposé cette souffrance. Mon rôle est terrifiant à endosser. Comment vais-je pouvoir témoigner devant la justice ? Je suis perclus de dilemmes. Le seul acte que je peux m'autoriser vis-à-vis de lui, c'est de le convaincre d'aller vers sa vérité, de l'assumer.

Je ne suis pas autorisé à parler à sa place. Pourtant le tribunal me demande de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Et comment, après son aveu, me sortir de la position intersubjective et juridique de complice ? Comment ce jeune pourra-t-il continuer de me faire confiance si ce qu'il m'a confié d'intime, je le lâche sur la place publique ?

Être le gardien du secret, pour l'homme de formation analytique que je suis, ne constitue rien de redoutable ou d'insoutenable. Mais ici, je ne suis pas son analyste, simplement l'éducateur. Educateur avec une fiole d'écoute accrochée en bandoulière du savoir et de l'échange de paroles que nous entretenons ensemble.

La position morale de l'analyste et celle de l'éducateur ne sont pas les mêmes. Si dans quelques minutes, lorsque je vais me retrouver devant le juge, ce jeune me voit mentir ou me taire sur son injonction censurante, qu'est-ce que je représente désormais pour lui ?

Et si j'étais d'un coup saisi d'un acte de bouffée justicière ? Si je me prenais pour Zorro ou le chevalier de Pardaillan, je claquerai mon fouet, je tirerais mon épée et je dirais au juge : « Mon honneur, il n'a pas commis ce crime, il veut payer aujourd'hui pour une autre faute, très ancienne, avec son père aveugle qu'il a volé. » Le juge ne me prendrait-il pas pour un fou ?

J'arriverais à le convaincre qu'il en parle au moins à son avocat. L'avocat, tenu officiellement par le secret professionnel, saurait quoi en faire. Bien sûr, il ne s'agissait pas qu'il lui parle de ce qui s'était passé avec son père aveugle. Il m'avait déjà prévenu qu'il préférerait la mort que l'aveu de cette faute. Il avait même ajouté cette phrase stupéfiante : « Jamais je ne pourrais soutenir le regard de mon père, je préfère disparaître à ses yeux. »

Il s'agissait au moins qu'il dise à l'avocat qu'il n'avait pas commis ce crime, mais qu'il voulait bien payer pour lui et que la raison lui en appartenait.

J'attendais l'avocat commis d'office. Il était en retard pour l'audience. Je craignais que Kobi ne se rétracte en sa présence. Il pourrait se replier sur lui-même et renoncer au processus qu'il avait accepté sous la pression du moment que je partageais avec lui.

Dans le tribunal, le greffier s'était mis en quête de retrouver l'avocat absent. Rapidement, ils s'aperçurent qu'il ne s'était pas présenté à un autre procès où il était attendu le matin même.

La nouvelle qui nous arriva fut alors époustouflante.

L'avocat ne pourrait pas se rendre au tribunal de Jérusalem. Dans la nuit, son fils avait été gravement accidenté sur la route dans le nord du pays. Il se tenait à son chevet à l'hôpital Rambam à Haïfa.

Hallucinante, cette doublure soudaine qui pénétrait la scène que nous vivions. Celle d'un père retenu près de son fils pour protéger sa vie à la suite d'un accident de voiture.

Je me demandais si je ne vivais pas un cauchemar, un mauvais film policier ou la fin grossière d'un feuilleton télévisé.

Le jeune, lui, était plus mystique. Il lisait dans ce drame la main de la providence. Cette doublure était un message qu'il devait savoir décrypter. Son interprétation s'imposait à lui.

Le père ne veut jamais la destruction de son fils. Rien n'est pire pour un père que la mort de son fils. Même si celui-ci a fait une faute grave et provoqué un accident.

La phrase qui associait la faute grave à un accident me laissait un malaise intérieur. Je ne disais rien. J'étais simplement un peu troublé. Je risquai alors une phrase terrible que l'intensité de l'instant avait forgée dans ma tête avec insistance : « Ce n'est pas parce qu'un père est aveugle qu'il ne te voit pas. »

Le jeune s'effondre alors en larmes, d'énormes sanglots profonds le traversent.

De tragique, la situation devient burlesque.

Le gardien qui est accroché par les menottes au jeune homme ne sait plus où se mettre. Il me regarde interloqué, gêné. Il me demande ce qui se passe. Je lui explique que c'est à cause de la tension, le procès est reporté et c'est difficile pour lui. Le gardien insiste d'une voix douce et compréhensive : « Mais il ne faut pas qu'il se mette dans un état pareil, tout ça, ça passe. » Nous sommes là tous les trois sur ce banc dans le couloir du tribunal ; enchaînés chacun à sa manière à la difficulté de vivre de l'autre.

Un lourd silence risque de nous étouffer. Le gardien me demande si je sais quelque chose sur l'état de santé du fils de l'avocat. Je lui souris, le jeune homme qui est avec moi aussi. Cette fois nous sommes saisis d'une étrange complicité.

Je me contente de lui répondre que j'espère que sa vie n'est pas en danger. Le gardien acquiesce et ajoute une phrase royale dans la circonstance particulière que nous traversons ensemble. « À mon fils, je lui dis toujours : conduire, c'est bien se conduire. »

Nous ne pourrions pas poursuivre ce dialogue où se mélangent à souhait l'éthique, l'inconscient et la justice. Un autre gardien, pressé, visiblement agacé, vient à notre rencontre pour ramener le jeune homme vers la maison d'arrêt situé au sous-sol du tribunal. Je les accompagne jusqu'au portail en bas de l'escalier qui marque la limite autorisée de ma présence. Au dernier instant avant notre séparation, Kobi ajoute : « Tu as raison, je vais parler à mon père, s'il ne voit pas, il peut entendre. »

Je me souviens de l'émotion du gardien, de son inquiétude pour la tristesse du jeune et de celle pour le fils de l'avocat. De son souci de la vie et de la mort, lui qui n'avait pourtant pas le beau rôle avec ses menottes qui pendaient.

Je me souviens aussi de la philosophie de la vie quotidienne avec laquelle il s'adressait au jeune homme – « Ne t'inquiète pas, tout passe » –, ou encore ce qu'il nous livrait de son échange avec son propre fils – « Bien conduire sur les routes de la vie, c'est bien se conduire dans son rapport avec les hommes ».

Tu vois je cherchais, pour te présenter Beit Ham, les lettres de noblesse chez nos amis les philosophes, les psychanalystes, les différents savants des sciences humaines.

Je voulais te faire entendre notre refus du monde des apparences, notre lutte contre les stéréotypes, les pensées manichéennes et l'imaginaire automatisé. Mais la sagesse de ce gardien de prison, savons-nous lui faire place ? Savons-nous vaincre nos propres stéréotypes, aller au-delà de l'image ? Pourtant, lorsque ce jeune et moi-même le recevions, pas seulement comme le porteur de menottes mais comme celui qui veut penser la vie avec nous, je l'ai senti revenir à lui-même. Sa voix est redevenue plus chaude et plus humaine. Il cherchait la consolation plus que la punition, ses menottes lui paraissaient lourdes et je le sentais vouloir nous tendre la main.

Je suis toujours émerveillé de cet instant où en recouvrant l'autre du manteau sincère de la dignité, son visage te parle, ses yeux reflètent son intériorité, sa présence devient une promesse pour devenir.

Dans l'attente de te retrouver,  
mon chaleureux shalom.

Jérusalem, un espoir pour la jeunesse ? Comment une ville déchirée par de violents conflits politiques et religieux peut-elle être un symbole d'avenir ?

Durant trois ans entre Jérusalem et Paris, et à travers trente-deux lettres adressées à des amis, Henri Cohen Solal a pris à bras-le-corps les questions des jeunes de toutes nationalités qu'il a rencontrés : à quoi bon s'accrocher à cette ville disputée par trois religions monothéistes alors qu'internet permet de se relier à tous les humains connectés en un clic ? Pourquoi donc prôner la paix quand on vit chaque jour sous la menace des bombes et des roquettes ? Que faire de la fraternité universelle face aux nationalismes ? Que faire de sa vie quand toutes les relations sont rompues avec les parents ? Pourquoi vivre si c'est pour faire face au *no future* ?

Cofondateur des maisons de Beit Ham qui accueillent en Israël depuis trente ans, sans distinction, des adolescents arabes, juifs, et de tous horizons ou nationalités, Henri Cohen Solal appelle à sortir de l'enfermement de la violence et à dépasser le désespoir. Sans s'ériger en donneur de leçons, il invite chacun à découvrir un chemin de confiance et de vie. Alors Jérusalem peut devenir une source d'espoir et d'humanité pour tous ceux qui témoignent qu'il est possible de vivre ensemble. Shalom, Salam...



*Citoyen français et israélien, Henri Cohen Solal est psychanalyste et éducateur. Avec des amis, il a fondé, au milieu des années 1980, l'association Beit Ham qui accueille dans vingt-cinq maisons des adolescents arabes et juifs en situation de précarité. Engagé dans le dialogue interculturel en France et en Israël, il anime le collège doctoral Paris-Jérusalem sur le thème de la médiation et du sujet de l'institution, en relation avec des universitaires européens, français, israéliens et palestiniens.*

Prix : 18 €

Code Sofedis/Sodis : S431988

ISBN : 978-2-7082-4104-6

LES ÉDITIONS DE L'ATELIER

Les Éditions Ouvrières

51-55, rue Hoche

94200 Ivry-sur-Seine

[www.editionsatelier.com](http://www.editionsatelier.com)

Code barre à intégrer

ISBN 9782708241046